

Il est important d'agir !

CANOL

Habitants du Grand Lyon : **donnez votre avis sur la construction du « grand stade » de l'O.L. à Décines !**

Le Grand Lyon, qui a vu les 2 enquêtes précédentes recevoir des avis négatifs de la part de la population et des commissaires-enquêteurs, persiste et va lancer 9 nouvelles concertations. Elles démarreront le **14 juin et se termineront le 18 juillet**. Elles concernent toutes les infrastructures nécessaires à la construction du « grand stade » de l'O.L. à Décines :

- d'une part, « *la réalisation d'un équipement sportif d'une capacité d'environ 60.000 places et d'un programme de constructions pour des activités connexes à destination principalement hôtelière, tertiaire, de commerces de petites surfaces et de loisirs. L'ensemble couvre une superficie de 50 hectares sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu au lieu-dit MONTOUT* ».
- Et d'autre part, la réalisation des routes pénétrantes à créer, de parkings, de lignes de trams à construire nécessaires à l'accessibilité et à l'augmentation très importante des flux de spectateurs (véhicules, cars, etc.).

Lors de ces enquêtes, il est important que vous donniez votre avis sous forme écrite.

La situation actuelle :

La demande d'un stade d'une capacité supérieure à celle existant actuellement à Gerland (41.000 places) correspond à un besoin ponctuel, l'Euro-2016, qui ne se reproduit qu'exceptionnellement dans l'année : même pour la demi-finale de la ligue des champions entre l'O.L. et le Bayern de Munich, le stade de Gerland n'était pas plein.

La construction d'un nouveau stade de 60 000 places, situé à Décines à 15 kilomètres de Lyon, entouré d'un complexe hôtelier et d'un centre commercial ne répond qu'au souhait de l'Olympique Lyonnais de pouvoir élargir l'offre de services qu'il ne peut exercer à Gerland.

Aucune infrastructure ne permet aujourd'hui la desserte de cet ensemble.

CANOL (Contribuables Actifs du Lyonnais) a étudié l'historique et les enjeux de ce projet. Cette étude est consultable sur le site internet de l'association : www.canol.fr.

Comme une trentaine d'autres associations locales, CANOL est opposé à ce projet pour les raisons suivantes :

→ Aucune étude d'ensemble ou stratégique n'a été menée par le Grand Lyon pour déterminer les besoins et la solution d'un grand stade pour l'agglomération. Ce type d'études aurait du constituer un préalable à toute décision dans ce domaine.

→ Si le financement de la construction du stade de Décines est prise en charge par l'Olympique Lyonnais, la mise à disposition des terrains et la construction des infrastructures d'accès permettant son utilisation seront à la charge des collectivités publiques (Etat, Conseil général, Communauté urbaine, SYTRAL, ville de Décines), donc des contribuables.

→ L'Olympique Lyonnais compte bien financer la majeure partie de la construction du stade grâce à la plus-value faite par la revente de terrains, cédés par le Grand Lyon et rendus constructibles, aux promoteurs des hôtels et commerces. Le stade ne couvrira que 6 ha sur les 50 concédés !

→ La communauté urbaine a déjà décidé de vendre 318 935 m² de terrain à la Société Foncière du Montout, filiale de l'Olympique Lyonnais, au prix de 40 € HT le m², prix nettement inférieur au marché. Ce tour de passe-passe permet de camoufler discrètement le financement indirect de la construction du stade par le contribuable.

→ Le Grand Lyon estime le coût de construction des infrastructures à 188 millions d'euros. L'évaluation faite par l'association « *Déplacements Citoyens* », que vous trouverez sur le site de CANOL, encore incomplète, chiffre déjà l'ensemble des dépenses envisagées à 485 millions d'euros, dont 418 uniquement pour desservir ce complexe.

→ Ces 418 millions correspondent à un coût de 800 € pour chacun des 550 000 foyers de l'agglomération.

→ L'argent public mis dans ces infrastructures favorisant exclusivement une entreprise privée, constitue un gaspillage, surtout dans les circonstances économiques actuelles.

→ Ce nouveau stade ne profitera pas à la population de la région lyonnaise. Outre les nuisances dues aux embouteillages et à la pollution les soirs de match, il y aura encore moins de retombées économiques puisque les recettes tirées de l'exploitation d'un véritable centre commercial resteront la propriété du groupe OL alors que les investissements auront été payés par les contribuables sans aucune plus-value pour ces derniers.

→ Cet argent gaspillé pourrait servir utilement à des fins bien plus prioritaires, tels la réalisation du Tronçon Ouest du Périphérique, les hôpitaux, les personnes handicapées, les écoles, les collèges, les lycées et les universités...

→ La capacité actuelle du stade de Gerland est suffisante pour participer à l'Euro 2016. Pourquoi dépenser pour l'agrandir alors que la ville de Lyon a consacré plus de 35 millions d'euros à la rénovation de Gerland depuis la fin des années 1990 (sécurité, pelouse, éclairage, etc.). Sa desserte est nettement meilleure que ce qui est envisagé pour Décines et le restera.

→ les deux enquêtes publiques précédentes ont toutes deux été jugées défavorables à ce projet. Aucun élément significatif nouveau ne devrait donc modifier l'avis des commissaires-enquêteurs !

→ Le **stade de Gerland** a le mérite d'exister. L'OL paie une location d'un million d'euros par an qui couvre en partie l'entretien (1,4 million d'euros par an). Que fera-t-on de ce stade une fois l'OL parti ? Qui paiera l'entretien ?

→ Rien ne garantit que le club Olympique Lyonnais gardera son rang actuel dans le football européen.

→ La situation financière de l'OL Groupe est aujourd'hui très précaire : ce club, avec 35 millions de déficit pour la saison 2009-2010 affiche la plus grosse perte de la ligue 1. Compte tenu des résultats de l'équipe cette saison, sa situation financière ne devrait pas s'améliorer, ni en 2011, ni en 2012. L'emprunt de 80 M€ lancé en février n'a été couvert qu'à 60%, ce qui montre la frilosité des acheteurs potentiels, l'action OL étant passée de 24 € lors de son introduction en 2007, à 6 € aujourd'hui.

→ Rien ne garantit que l'OL sera en mesure de financer la construction de ce complexe et à le rentabiliser, alors que le Grand Lyon et le SYTRAL ont déjà commencé à dépenser l'argent des contribuables pour ce projet.

→ Ce stade vise uniquement à satisfaire les intérêts financiers du groupe OL soutenu par certains élus complaisants, mais pas les besoins des habitants de la région.

→ **Ce projet n'est pas d'intérêt général.**

Comment participer à l'enquête publique ?

→ En vous rendant dans une des mairies des communes du Grand Lyon pendant les heures d'ouverture de ces lieux, **entre le 14 juin et le 18 juillet 2011.**

→ En donnant votre avis **sur le cahier de concertation de « modification du PLU de Décines »** (un parmi les 9 éventuellement disponibles) mis obligatoirement à disposition dans chacun de ces lieux. Si vous rencontrez un problème, avertissez CANOL !

→ en écrivant sur ces cahiers les arguments que vous estimez les mieux adaptés à la situation (en vous aidant éventuellement de ceux indiqués ci-dessus) et en commençant par « Je m'oppose à cette révision du PLU pour les raisons suivantes : »

→ En le signant et en indiquant votre nom et adresse.

Contribuables, défendez vos intérêts ! Donnez votre avis !

Ce n'est pas tous les jours qu'on vous le demande !

Après l'enquête publique, il sera trop tard. Nous devons tout faire pour empêcher cette formidable gabegie à la mesure du scandale du périphérique Nord et du Musée des Confluences.